

**Bureau Veritas Exploitation SAS**

LIEVIN  
11 rue Léon Blum  
62800 LIEVIN France  
Téléphone : 03 21 44 99 00  
Mail : mathieu.couet@bureauveritas.com

**A l'attention de SAADAOUI SOFIAN**

MERCIER AUTO  
100B RUE DU PLAVITOUT  
7700 MOUSCRON

## Rapport de vérification générale périodique d'appareil(s) de levage

CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR  
ACCOMPAGNANT BT LSF1250/11 N° 417354 N° I2302YN



**Intervention du** 17/09/2024

**Coordonnées du site :**  
**Nom du site :** MERCIER AUTO MOUSCRON

**Lieu d'intervention :**  
100B RUE DU PLAVITOUT  
7700 MOUSCRON

**Numéro d'affaire :** 20481430  
**Référence du rapport :** 20481430/2.42.5.R  
**Rédigé le :** 17/09/2024  
**Par :** Mathieu COUET  
Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 1 fiche

**Accréditation Cofrac n° 3-1335,inspection**  
Liste des sites accrédités et portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

# Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements de travail identifiés ci-après. Ce rapport remplace et annule le ou les éventuel(s) rapport(s) provisoire(s) émis par notre inspecteur lors de son ou ses intervention(s).

Ce rapport comprend une fiche par équipement de travail dans laquelle sont mentionnées : la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

*Nota : les points de vérification dont l'intitulé est suivi d'un astérisque (\*) ne sont pas couverts par l'accréditation mentionnée en page de garde du présent rapport.*

## Rappel des obligations de l'employeur

La vérification, dont le type (mise ou remise en service, périodique) est précisé dans le titre du rapport, a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche de l'équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une demande de l'employeur et de mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les équipements, appareils de levage, accessoires de levage et moyens d'accès dédiés aux opérations de montage, démontage, maintenance ou transport que ceux-ci soient installés ou non à demeure ;
- les examens et essais de l'efficacité des dispositifs agissant en cas de dépassement des conditions d'emploi (tels que freins de secours et/ou de sécurité, dispositifs hors course, détecteurs de survitesse) nécessitant la mise en œuvre de moyens d'essai particuliers ou la neutralisation de certains organes pouvant présenter des risques importants, notamment pour les opérateurs.

Leurs vérifications peuvent faire l'objet d'une mission complémentaire sur demande de l'employeur.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :

- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil
- les épreuves, celles-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie préjudiciable à la résistance et/ou à la stabilité de l'équipement.

Pour mémoire : Seuls les équipements de travail pour lesquels l'arrêté du 1er mars 2004 est cité en texte de référence sur leur fiche correspondante peuvent être utilisés pour du levage de charges.

*Nota : Le présent document n'est pas un rapport de vérification de l'état de conformité. Ce document ne peut pas être présenté en réponse à une demande de l'inspection du travail portant sur la vérification de l'état de conformité d'un équipement de travail.*

## Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **l'employeur décide ou non la (re)mise ou le maintien en service de chaque équipement** (selon le type de vérification).

De plus, le cas échéant l'employeur doit remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.

Enfin, l'employeur doit tenir à jour :

- **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport ;
- **un carnet de maintenance par appareil de levage**, y consigner toutes les opérations de maintenance et de vérification.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Critères	Pictogrammes		
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisés	✓	✗	✗ ou ✓
✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

## Personne(s) rencontrée(s)

A notre arrivée, nous nous sommes présentés à Frederic.

## Équipement(s) objet(s) du présent rapport :

### CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT : 1



Fiche n° 1 : Localisation : MERCIER MOUSCRON  
Marque: BT Type: LSF1250/11 n°série: 417354 n°interne: I2302YN

Avis général : **Demande de mise à l'arrêt** : Les vérifications ont fait apparaître des défauts ou anomalies graves mentionnées dans le récapitulatif des " actions à entreprendre " qui nécessitent l'arrêt de l'appareil.

# Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | MERCIER AUTO MOUSCRON

## ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

### Fiche N° 1 : CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

N° interne : I2302YN

Localisation : MERCIER MOUSCRON

Marque : BT

Type : LSF1250/11

N° de série : 417354

Année de fabrication : 2011

Point vérifié	Actions à entreprendre
A.2- Affichage capacité	<b>Afficher au poste de conduite le tableau de charge.</b> <i>Action à entreprendre ayant conduit à la demande de mise à l'arrêt</i>
Code Obs. : MC/170924/122044/0	Date de 1 <sup>er</sup> signalement: 17/09/2024 <b>NOUVEAU</b>
3.4- Liaisons, fixation, assemblages, articulations	<b>Remplacer la fixation, vérin/ mat car déformée.</b>
Code Obs. : MC/170924/122141/0	Date de 1 <sup>er</sup> signalement: 17/09/2024 <b>NOUVEAU</b>
7.5- Protection de l'opérateur (toit de sécurité)	<b>Remettre en état la fixation de la protection.</b>
Code Obs. : MC/170924/122255/0	Date de 1 <sup>er</sup> signalement: 17/09/2024 <b>NOUVEAU</b>
12- Charges et essais	<b>Les essais ont été réalisés avec une charge inférieure à la charge maximale d'utilisation. Toute utilisation à une charge supérieure à la charge d'essai nécessitera la réalisation de nouveaux essais.</b>
Code Obs. : MC/170924/122906/1	Date de 1 <sup>er</sup> signalement: 17/09/2024 <b>NOUVEAU</b>

Vous pouvez souscrire à l'option  
Data View



Aucune image  
disponible

<b>Fiche N°1</b>	<b>CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT</b>	N° série : 417354
	Marque : BT	N° interne : I2302YN

	Type : LSF1250/11	Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004
	Année de fabrication : 2011	
	Localisation : MERCIER MOUSCRON	

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : Frederic

- ⊗ Avis général : Demande de mise à l'arrêt :** Les vérifications ont fait apparaître des défauts ou anomalies graves mentionnées dans le récapitulatif des " actions à entreprendre " qui nécessitent l'arrêt de l'appareil.

### Actions à entreprendre

Les observations sont indiquées au niveau du chapitre « Liste récapitulative des observations issues de la vérification »

### Caractéristiques

Energie(s) : <b>Electrique, Hydraulique</b> Tablier : <b>sans déplacement latéral</b> Marquage Constructeur : <b>CE</b>	Ensemble d'élévation : <b>mât triple</b> Compteur horaire : <b>1677</b>
---	--

Charge maximale d'utilisation

C.M.U. (kg) : <b>1250</b>	à hauteur de levage (m) : <b>3.35</b>
---------------------------	---------------------------------------

Autre capacité (kg) : <b>500</b>	à hauteur de (m) : <b>5.4</b>
----------------------------------	-------------------------------

### Équipements

Désignation : <b>Bras de fourche</b>	Vérfié : <b>Oui</b>
--------------------------------------	---------------------

Nombre : <b>2</b>	Autres données : <b>RECOUVRANTES</b>
-------------------	--------------------------------------

### Suspentes

(1)  
Suspentes

Nature : <b>CHAINE</b> Types : <b>A MAILLE JOINTIVE</b>	Désignation : <b>LEVAGE</b>
--	-----------------------------

Caractéristiques

Pas (mm) : <b>19.05</b>	Type : <b>3x4</b>
-------------------------	-------------------

Nombre de suspentes : <b>1</b>
--------------------------------

(2)  
Suspentes

Nature : <b>CHAINE</b> Types : <b>A MAILLE JOINTIVE</b>	Désignation : <b>LEVAGE</b>
--	-----------------------------

Caractéristiques

Pas (mm) : <b>19.05</b>	Type : <b>2X3</b>
-------------------------	-------------------

Nombre de suspentes : <b>2</b>
--------------------------------

### Aspects documentaires

**Carnet de maintenance**

<b>Fiche N°1</b>	<b>CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT</b>	<b>N° série : 417354</b>
	<b>Marque : BT</b>	<b>N° interne : I2302YN</b>

Modification importante : **Pas de modification significative mentionnée sur le carnet de maintenance**

**Charges et essais**

Essais : **Les essais ont été réalisés avec une charge inférieure à la CMU. Voir actions à entreprendre.**

***Description et conditions d'exécution des essais***

Description : <b>Fourche recouvrante : charge posée</b>	Charge d'essai estimée (kg) : <b>500</b>
---	--

## Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après, sous réserve des observations explicitées ci-dessus.

Caractéristiques	5 Source d'énergie
Équipements	5.1 Dispositif de séparation générale
Suspentes	5.2 Equipements, canalisations
Appareil de mesure utilisé	7 Cabine - poste de conduite
A Aspects documentaires	7.2 Constitution, fixations
A.1 Carnet de maintenance	7.5 Protection de l'opérateur (toit de sécurité)
A.2 Affichage capacité	7.6 Protection des organes mobiles accessibles depuis le poste de conduite
A.4 Affichage divers (plaques constructeur...)	8 Organes de service et de manoeuvre
A.7 Consignes de sécurité et d'utilisation	8.1 Mise en marche / Arrêt normal
A.9 Déclaration de conformité / Marquage CE / Epsilon	8.2 Interdiction d'emploi
A.14 Notice d'instruction	8.4 Indicateurs et dispositifs de signalisation
A.17 Rapports de vérification	8.5 Identification des organes de service
B Conduite et manoeuvre de l'équipement	8.6 Retour automatique au point neutre
3 Charpente	8.7a Avertisseur sonore
3.4 Liaisons, fixation, assemblages, articulations	8.9 Protection contre les manoeuvres involontaires
3.8 Guidages - galets - butées - chariot - patin	8.15 Autre(s) organe(s) levier timon
3.10 Mât	9 Suspentes, tambours, poulies, dispositifs de préhension
3.11 Tablier, butées	9.1 Attaches
4 Châssis	9.2 Dispositifs de préhension
4.4 Organes de roulement	9.4b Suspentes chaines
4.5 Ossature - Contrepoids	9.5 Tambours, poulies, noix, pignons, tourteaux
	10 Mécanismes
	10.1 Limiteur de vitesse
	10.5 Freins des mouvements concourant au levage
	10.6 Groupes moto-réducteurs, vérins et circuits hydrauliques
	10.16 Freins de translation
	11 Dispositifs de sécurité
	11.27 Asservissement vitesse translation/hauteur
	11.37 Sécurité de timon
	12 Charges et essais
	Description et conditions d'exécution des essais

«Référentiel» CHARIOT 10

## Information complémentaire à l'attention du client

4 - Châssis > 4.5 - Ossature - Contrepoids

**Tolérance constructeur batterie 285 Kg / 139 kg**  
**Poids actuel : inaccessible, carter de protection**